

PAULH'INFOS

le mag de Paulhan

www.paulhan.fr



N°35 - Octobre / Novembre / Décembre 2024



Mécanique, Carrosserie, électricité toutes marques



PASSION4ROUES

Nom : Serrano Jean Michel
 Adresse : 10bis, Boulevard Jules Ferry
 34320 Fontes
 TEL : 04 67 25 14 23
 EMAIL : PASSION4ROUES34320@GMAIL.COM

ASSUR POUR TOUS
 Ouvert à tous

04 99 91 36 33

SOLUTIONS D'ASSURANCES EN COURTOAGE
 PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

22 BOULEVARD GAMBETTA - 34800 CLERMONT-L'HERAULT
 contact@assurpourtous.fr www.assurpourtous.fr

Commandez, vous êtes livrés !
 Les Mardis, Jeudis et Vendredi

Retrouvez moi devant
 la salle des fêtes
 les Mercredis à partir de 18h

Commande spéciale dès 10
 personnes, 72h avant.

06 29 12 07 35



Bricopro
 Votre maison va nous adorer

ZAE la Barthe
 34230 Paulhan

04 67 24 73 67

Hugo PEYRAS
 Ferronnerie

hugopeyras24@gmail.com
 insta : hp_ferronnerie
 tel : 0781479407

Ferronnerie . Métallerie . Soudure

Carrefour market

Tél : 04.67.24.03.86

Lundi au samedi 8h30 - 20h
 Dimanche (& jours fériés)
 9h - 13h

TAXIS DE PAULHAN

06 14 95 96 21 Gares
 Aéroports

Transport conventionnés
 lestaxispaulhan@gmail.com
 Commune de stationnement: PAULHAN N° 1-2-3

ATHENA CLEAN AUTO

Lavage intérieur & extérieur

Station de lavage

Adresse : 1 rue du Tonnelier
 ZAE La Barthe
 34230 Paulhan

Mail : lavauto.paulhan@gmail.com
 Site : athenacleanauto.fr

Tel : 06.03.59.33.03

TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
 34120 LEZIGNAN LA CEBE
 TEL : 04.67.90.40.00
 contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
 TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
 TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

Paulh'Infos

Le Mag de Paulhan N°35
 Directeur de la publication :
 Claude Valéro, Maire de Paulhan
 Responsable de la rédaction :
 Hélène Davit,
 Adjointe à la communication
 Rédaction Service Communication :
 Carine Roche
 Crédits photos :
 Claude Valéro, Hélène Davit, et
 autres photographes
 Imprimé par JF Impression
 Tirage : 2 200 exemplaires
 Édition octobre 2024

Photo de couverture :
 Monsieur Christian BILHAC
 sénateur de l'Hérault reçoit la
 médaille de la Ville.

Le prochain n° paraîtra en janvier 2025
 les textes et photos des associations
 doivent nous parvenir par mail
 avant le 1er décembre 2024
 c.roche@paulhan.fr

Midi Libre



Michel PEYRE, notre correspondant local
 Midi Libre est à votre disposition. N'hésitez
 pas à le solliciter pour faire paraître des articles
 sur vos activités dans Midi Libre :
 michel.peyre@laposte.net

IMPRIM'VERT

PEFC
 10-32-3010

Promouvoir la
 gestion durable de
 la forêt
 pefc-france.org

Sommaire

- EDITO	P 4-5
- MUNICIPALITÉ	p 6-9
Hommage à Gérard Engelvin	P 6
Interview de Bertrand Aleix	P 6-7
Labellisation commune exemplaire / Inauguration 3ème court de tennis	P 8
L'Alhambra Festi fête ses 10 ans	P 9
- CITOYENNETÉ	P 10-11
Rappel à l'ordre et transaction municipale	P 10
Recensement population / recensement citoyen / pluie-inondation	P 11
- CADRE DE VIE / URBANISME	P 12-13
Photovoltaïque / Hérault Energies / Révision PLU/ Energie et Habitat	P 12
GEMAPI / SCH horaires	P 13
- PAGES CULTURELLES	P 14-15
- LA VIE DU VILLAGE ... EN IMAGES	P 16-19
- ASSOCIATIONS	P 20-25
Bien chez Nous'nou / Secours Populaire	P 20
123 Soleil / Le Bouc	P 21
AJPK / Paulhan Solidaire / Comité des Fêtes	P 22
QQOA / Choeur et Piano d'Occitanie	P 23
Les Amis de Paulhan	P 24
Budget participatif de la commune de Paulhan	P 25
- VIE ECONOMIQUE	P 26-27
- ÉTAT CIVIL	P 28
- REPAS DE L'AGE D'OR	P 29

Les informations municipales, sont à votre disposition

- Dans le **Paulh'infos** 4 fois par an.
- Sur **www.paulhan.fr** en lien vers l'**Appli** sur smartphone.
- Sur la **page Facebook** « mairie de Paulhan », pensez à vous y abonner.
- Sur les **panneaux d'affichage** « infos officielles » sous le porche de la mairie.
- Sur les **panneaux d'affichage répartis dans le village** + panneau lumineux.
- Et aussi régulièrement sur **Midi libre** et les radios locales.

VOTRE APPLI **Paulhan** DISPONIBLE SUR

l'App Store | Google Play

TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE

Suivez l'actualité municipale et associative | Recevez les alertes météo | Devenez un éco-citoyen | Consultez les menus des cantines

Le journal municipal de la ville de PAULHAN est réalisé sur un papier 100% recyclé.
 Voici-ci dessous les économies réalisées sur les ressources naturelles.

163 kg de matières envoyées en décharge	219 km parcourus en voiture européenne moyenne	373 kWh d'énergie
22 kg de CO ₂	5 983 litres d'eau	266 kg de bois

SOURCE: L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par « Labelia Conseil » conformément à la méthodologie Bilan carbone®. Les calculs sont réalisés en comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges) Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.



« Quand on est sur une marche, on voit celle d'après »

Effectivement, dès que l'équipe municipale réalise une opération, la nécessité de concrétiser un nouveau projet pointe son nez. Nous vivons au quotidien le mythe de Sisyphe qui illustre cette situation absurde du roi Grec qui pousse un rocher géant jusqu'au sommet d'une colline, juste pour que le rocher roule de nouveau vers le bas, le forçant à recommencer dans un cycle infini d'effort. Même si nous ne subissons pas comme Sisyphe la punition imposée par Zeus pour tromperie des Dieux, il faut admettre qu'il est décevant, chaque jour, pour les agents des services techniques de recommencer les efforts de la veille pour éliminer les déjections canines, les dépôts sauvages, la non utilisation des poubelles dispersées dans les espaces publics, la réparation du mobilier urbain. Même problématique avec la présence de la police municipale pour les rodéos, la vitesse, le stationnement, etc.

Pour les élus, remettre chaque jour l'ouvrage sur le métier est plus gratifiant car cela concerne le bien être, le vivre ensemble la dynamisation du village, l'entretien du patrimoine : façades et toits des bâtiments publics, espaces publics, routes, trottoirs, chemins ruraux, écoles, équipements publics, accompagnement des projets, de la vie associative. Cet investissement est de plus en plus compliqué dans les circonstances actuelles, vu que nous ne vivons pas en autarcie coupés du monde extérieur et des problèmes qu'il génère surtout psychologiquement.

Il est impossible de nier que l'on fait face à un désamour de la démocratie : colère, ressentiment, fatigue généralisée. De nombreux français ont été traumatisés par la dissolution de l'Assemblée Nationale et ce qu'elle a entraîné. Après avoir été percutés par cette grenade dégoupillée de la dissolution, les français sont passés de la sidération à la colère sans oublier la peur. L'épisode du choix d'un premier ministre, suivi de la validation du gouvernement par Monsieur le Président de la République n'ajoute pas de la sérénité à la situation politique du pays.

Notre chère France vient de réaliser une performance sportive spectaculaire en réalisant un grand écart entre une situation de brouillard, d'inquiétude créé par le résultat des élections européennes, la dissolution de l'assemblée nationale, les élections législatives et les moments de communion, de joie des jeux olympiques et paralympiques. L'été Olympique a été vécu comme une parenthèse, bulle hors du temps, trêve où s'oublie la planète essoufflée, les conflits ancestraux, le pays ingouvernable. Qu'on l'ait enduré comme une overdose de

sport ou savouré comme une épopée héroïque, on a tous revendiqué l'aubaine de reposer sa caboche et de ne plus penser aux tracas.

Ce qui est la preuve que la société comme les individus ont besoin de projets, d'avoir ce que Paul Ricoeur appelle un horizon d'attente. Entre le monde d'hier et celui de demain on vit notre temps présent ou plus rien ne semble aller de soi, et précisément pas l'humanisme. Peut-on espérer que l'automne permette de rattraper un premier semestre considéré comme exécration dans le contexte économique, politique, géopolitique, même si la parenthèse importante des jeux olympiques et paralympiques a ouvert un espace-temps de communion nationale.

Car le vrai pari, à présent, porte sur ce qu'il restera de ce que l'on a vite fait de nommer la « parenthèse enchantée » des jeux, comme si les meilleures choses devaient forcément avoir une fin. Peut-on prolonger un tant soit peu cet état de grâce ? Au moment où le pays affronte des défis inquiétants, ce serait une façon de ne pas fermer la parenthèse.

Penser que de meilleures choses adviendront implique d'identifier ce qu'il faut faire pour qu'elles adviennent vraiment et s'employer autant que possible à créer les conditions de nos espoirs.

On entend de plus en plus, ça et là, que lire la presse, s'informer, mettrait en danger notre fragile espoir. Il faudrait se protéger des nouvelles du monde extérieur, pour ne pas l'ébrécher, le mettre sous cloche.

Notre rôle est de vous donner des informations claires, vraies, complètes. C'est d'autant plus important dans le contexte tendu que nous traversons. Quels défis nouveaux se présentent à nous ? La parenthèse enchantée des jeux, l'esprit de fête ne masquent pas les urgences sociales. Même réussies les allégresses populaires n'aveuglent pas les nécessités matérielles du présent, maintenant que notre France rentre à nouveau dans l'ordinaire des jours.

Plus que jamais les valeurs de la République, liberté, égalité, fraternité, sont à choyer au pays des droits de l'homme et du pays du siècle des Lumières. Dans ce brouillard de la situation actuelle, il est urgent de construire des oasis de fraternité.

Entre angoisses et espoir, il faut sortir la France de cette forme d'assoupissement. La fermeture de services publics (postes, lignes de trains, classes d'école, centre des

impôts, manque de médecins spécialistes, etc.) fragilisent nos territoires ruraux. Situation douloureusement ressentie par les élus et les habitants de la ruralité qui y voient une rétrogradation de leur ville. Amertume vécue comme un déclassement en même temps qu'un désengagement de la puissance publique, face à cette injustice dans l'accès au service public, et l'entrave à la mobilité

La société est morcelée, il faut agir dans la sérénité et la concorde. Alors, concrètement, à notre modeste échelle, comment pouvons-nous collectivement agir ? La situation actuelle renforce le besoin d'ancrage à l'échelon local. Le territoire plus que jamais a le vent en poupe : le Salagou avec son label grand site, le Géoparc, la réhabilitation du théâtre du Sillon, la construction du nouveau bâtiment de l'eau et de l'assainissement, la nouvelle station d'épuration inter-communale. La commune s'emploie à tirer le meilleur parti de cet élan. Nous continuons inlassablement à œuvrer sur de nombreux projets dans tous les domaines de la vie publique, sociale, économique... Je ne vais pas en faire un inventaire à la Prévert. Au cours de vos déplacements dans le village, vous pouvez constater tous ces travaux. Actuellement : façade Sainte Claire, rues du Ballast et des Amandiers, éclairage public...

« C'est pendant l'orage qu'on reconnaît le pilote » Sénèque

Nous nous évertuons à être les meilleurs pilotes possibles pour mener à bien les projets qui font de Paulhan un village dynamique.

Claude VALÉRO

Ce trimestre, nous sommes obligés de modifier l'aspect du Paulh'infos. L'indisponibilité, pour raisons de santé du distributeur habituel du magazine, nous a contraint de passer un contrat avec la société Médiapost pour la distribution du mois de juillet. Travail qui n'a pas été réalisé ou très partiellement. Vous pouvez toutefois trouver le Paulh'infos précédent sur le site internet «Paulhan.fr.»

Dans ce numéro, nous publions l'état civil du N°34, ainsi que l'hommage à Gérard Engelvin. Pour gagner de l'espace, la rubrique billet politique est supprimée.



Hommage

Gérard ENGELVIN, dès son arrivée à Paulhan s'est très vite intégré, avec sa femme Huguette, dans la vie sociale et économique du village et du territoire : directeur du camping d'Adissan, Association des Artisans et Commerçants sous la présidence de Monsieur Villegas José, bénévole de Jeunesse et Loisirs, trésorier de l'association des Anciens Combattants, depuis 15 ans, et membre de cette association depuis bien plus longtemps, adjoint aux services techniques sous le mandat de Claude Valéro de 2014 à 2020.

Il a suivi avec sérieux et pugnacité les chantiers du cimetière, de la médiathèque, de la tranche 2 du groupe scolaire



Arc-en-Ciel, des nouveaux ateliers sans oublier les réfections de voirie et des chemins ruraux.

Gérard était très discret, très serviable, désintéressé du pouvoir et des honneurs, altruiste, très compétent dans de nombreux domaines. Dernièrement, il avait pris la relève de Raymond

ARNAUD pour l'installation de la crèche. D'une humeur toujours égale, il était aussi très fidèle, c'était une très belle personne.

Ces dernières apparitions, mise en place de la crèche, port du drapeau pour les obsèques d'Elie Alambert et le 8 mai, sont un exemple de son investissement et de sa générosité. Son souvenir restera indélébile dans nos pensées et notre mémoire.

Merci Gérard pour tout ce que tu nous a donné et tout ce que tu as partagé avec le village. Une grosse pensée affectueuse à toute sa famille et ses amis.

Interview de Bertrand ALEIX adjoint cadre de vie, sécurité, urbanisme

1 - Au premier mandat, vous étiez adjoint à la sécurité et aux festivités. Actuellement, vous êtes adjoint à l'urbanisme et à la sécurité, comment s'est effectuée cette transition ?

Au premier mandat, j'ai découvert la fonction d'adjoint. La délégation aux festivités et sécurité m'a été proposée. Les festivités, pour moi, c'était facile. J'étais au comité d'entreprise dans mon travail, et je connaissais les ficelles pour organiser les manifestations. Avec l'aide de Carine Roche, nous avons mis en place une organisation appropriée aux calendriers des commémorations, des manifestations, des cérémonies et tout ce qui concerne les festivités. Pierrette Arnaud, adjointe aux finances, m'a bien conseillé pour le budget qu'il fallait maîtriser.

Pour la sécurité, c'était une nouveauté, et il y avait un gros travail pour faire évoluer le poste. Guy Gaubert prenant sa retraite, une embauche était programmée pour un chef de poste, ce fut Guy Brunel A sa demande, et pour assurer la protection des agents, nous avons procédé à l'armement de nos policiers municipaux. Les services de l'Etat préconisent 1 policier pour 1000 habitants, il fallait donc faire évoluer le poste de Paulhan. Nous avons embaucher un autre policier pour renforcer l'équipe, le choix s'est porté sur Vincent Bonnier. Nous avons mis en place la vidéoprotection avec un quadrillage du village. Le premier gros chantier de ce service fut la signature de la charte avec les services de l'Etat, contre la cabanisation. La commune a adhéré au SIVOM (syndicat à vocations multiples) d'Agde pour la partie fourrière animale. Tout était alors en place pour le bon fonctionnement de ce service.

Pour le second mandat, on m'a confié la délégation à l'urbanisme, et j'ai gardé la délégation de la sécurité. Ces deux délégations sont très complémentaires.

L'urbanisme, gros travail, avec ses règles, ses complexités, mais avec l'appui de Cathy Ros, secrétaire de ce service, j'ai appris à maîtriser toutes ces contraintes, en faisant bien attention de ne pas promettre des choses irréalisables. C'est aussi pour cela qu'a été créée la commission urbanisme qui se réunit le lundi après-midi pour que les décisions soient collectives et transparentes. La commission discute toutes les demandes d'urbanisme des administrés, les déclarations de travaux (ravalement de façades, construction d'une piscine, d'un abri, etc.), les permis de construire, la décision prédominante restant toutefois celle du Maire.

2 - Vous venez de réviser le PLU de la commune dans le cadre de la commission urbanisme, avec le cabinet Actions et Territoires, quels étaient

les objectifs, quelles ont été les difficultés rencontrées pour le mettre en œuvre ?

Le PLU, est un grand dossier, débuté en 2015, et terminé en 2025, si tout va bien (trop long). Beaucoup de discussions, réunions, décisions, choix, et aussi des retours en arrière. Notre fil conducteur : maintenir une population de 5 000 habitants jusqu'en 2030. Revoir toutes les normes, toutes les règles qui ont évoluées tout au long des années depuis la sortie du premier PLU, en 2008. Le PLU doit être compatible avec le SCOT.

Se mettre d'accord sur les hauteurs des bâtiments, les formes, les couleurs, les fenêtres, les murs de clôture, les terrasses, les balcons, les clim', les portes de garage, conformément aux règles d'urbanisme, et pour les secteurs inclus dans le périmètre des bâtiments de France, des contraintes supplémentaires.

La première contrainte étant la station d'épuration qui était obsolète. Nous avons travaillé avec la communauté de communes sur le projet intercommunal de la nouvelle station d'épuration qui réunit les communes de Paulhan, Aspiran et Usclas d'Hérault, pour l'obtention d'un maximum de subventions.

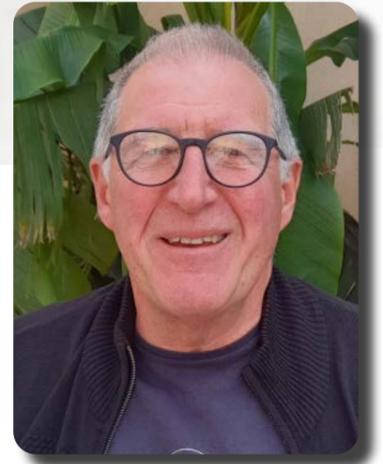
Le PLU se met en ordre de marche, combien d'hectares constructibles ? Travailler sur les dents creuses (pour utiliser les réseaux existants au maximum). Avec l'agence Actions et Territoires, mise en place du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), pour être en cohérence avec les services de l'Etat.

Il faut travailler avec les nouvelles règles du SCOT, qui nous imposent la réduction des terres à construire, (à savoir 3 hectares maximum), et une population de 4 700 habitants, au lieu de 5 000 prévus par les élus. Une étude de ruissellement de la communauté de communes nous ferme l'extension de 4 hectares de la zone de la Barthe.

Le projet de PLU a été soumis à enquête publique, il devrait être approuvé par le conseil municipal en décembre 2024, pour une application début 2025.

3 - Au niveau de la sécurité, quelles sont les difficultés majeures rencontrées, quel plan d'actions avez-vous pour tenter de les résoudre ?

Quelques changements au sein du bureau, le chef de poste Guy Brunel a pris la retraite, il est remplacé par Vincent Bonnier, deux nouveaux agents ont été recrutés (Geoffrey et Séverine). La préconisation de 1 policier pour 1 000 habitants est donc respectée.



Pour la sécurité, beaucoup de dépôts sauvages, de déjections canines, d'incivilités, de destructions de mobilier urbain, et surtout du bruit dans tout le village (mobylettes, motos, voitures) polluent la tranquillité du village.

La mise en place de la vidéoverbalisation permet de relever des infractions et de les sanctionner.

Nous avons un radar partagé avec la commune de Lodève ; des infractions sont relevées, des procès sont engagés, mais bien souvent, les contrevenants sont insolubles.

Pour la cabanisation, je ne me fais pas beaucoup d'illusions quand je vois à quel rythme, en raison d'un manque de moyens et de temps, la justice arrive à traiter les affaires, et à quel point il est compliqué de faire appliquer les lois d'urbanisme. C'est frustrant parce que les infractions perdurent, et certains profitent des lenteurs de l'administration.

Notre service de police municipale est en lien avec les services de la gendarmerie, la DDTM (service de l'Etat), ainsi que les agents de surveillance de la voie publique de la communauté de communes.

Il est difficile de faire respecter le bien vivre dans le village, c'est un travail de tous les jours, et qui semble sans fin.

4 - Pouvez-vous nous donner les grandes lignes du projet halle et ilot des halles ?

Le projet des halles : toujours en réflexion, que mettre à l'étage ? Au rez-de-chaussée, on pense créer des halles gourmandes, commerciales. C'est un projet ambitieux et trouver des financements devient compliqué (les services de l'Etat, le Département ou la Région subventionnent de moins en moins les communes). Un gros travail reste à faire sur la structure avant tout autre aménagement.

Accompagné par l'établissement public foncier d'Occitanie, nous avons lancé un plan d'acquisitions de bâtiments autour des halles, pour essayer de requalifier le centre du village. Il s'agit de rénover certaines habitations, ou de les détruire et reconstruire, afin d'en faire des logements attractifs, dans un environnement valorisé par des espaces de convivialité et espaces verts. Accompagné par Territoire 34, une vaste étude a été lancée pour définir les besoins et la programmation des différents travaux à mettre en œuvre. Il faut faire revivre le centre-ville pour qu'il soit beau, agréable à vivre et donne envie de s'y installer. Nous vous tiendrons informé des différentes étapes au fur et à mesure.

Bertrand ALEIX

Municipalité

Alhambra Festi .. 10 ans!

Labellisation commune exemplaire



La commune de Paulhan souhaite promouvoir l'éco-exemplarité en matière de tri sélectif afin d'atteindre la labellisation «commune exemplaire». Dans ce cadre, un partenariat avec le Syndicat Centre Hérault a été conclu afin que la commune soit accompagnée dans sa démarche de prévention et de gestion des déchets.

Après des réunions du comité de pilotage composé d'élus et d'agents municipaux avec les techniciens du SCH, deux matinées de sensibilisation à la gestion des déchets ont été organisées sur la base du volontariat. Deux groupes d'élus et d'agents municipaux ont visité le site de l'ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux) à Soumont, suivi de la visite de la déchetterie d'Aspiran. Ces visites ont été commentées par les animatrices, Magali Arino et Julie Jail du SCH. Leurs explications claires et précises, couplées aux constatations visuelles très impressionnantes ont confirmé l'importance du tri pour l'avenir et la pérennité du site de Soumont.

Sur le site d'Aspiran, une vidéo a présenté le site de traitement de St Thibéry qui trie les déchets collectés dans les bacs jaunes. Les deux groupes ont ensuite pu découvrir in situ le devenir des déchets collectés dans les bacs verts ainsi que le processus de leur transformation.



Les écoles, salles municipales, gymnases, mairie, médiathèque sont désormais équipés en bacs de tri sélectif et notices explicatives. Nous comptons sur l'implication et la participation du tissu associatif et des utilisateurs de ces bâtiments pour veiller au bon usage de ces équipements.

Conseil Municipal des Enfants -CME-

Les enfants élus au CME en 2022 ont fini leur mandat au mois de juillet, nous les remercions chaleureusement pour leur travail et leur investissement, et nous espérons que cette expérience les aidera par la suite dans leur vie de jeunes citoyens.

La nouvelle équipe sera élue au mois de novembre parmi les élèves de CMI et CM2.

Inauguration 3ème court de tennis

Le samedi 21 septembre en présence de Madame Marie Passieux Conseillère Départementale, de Monsieur René Moreno Conseiller Général, Monsieur Sylvain Charra Président du Tennis Club de Paulhan, messieurs Claude Valéro et Vincent Bonsignori ont inauguré le troisième court de tennis.

Dans l'assemblée, composée d'anciens joueurs du club, de joueurs actuels et des bénévoles, on notait la présence de Monsieur Jack Vézian, ancien maire de Paulhan qui sous son mandat avait réalisé les deux premiers courts.

Monsieur le Maire et l'adjoint aux sports ont remercié les partenaires du projet pour leur accompagnement financier : Conseil Régional 21 955,51 euros, Conseil Départemental 58 800,54 euros, ANS 60 000 euros, soit 77% du budget qui est de 181 000 euros. La quote part de la mairie étant de 41 127 euros soit 22,63%. Les bénévoles du club ont également reçu les félicitations des intervenants pour leur engagement.

Cette réalisation était nécessaire face à l'augmentation du nombre de licenciés et pour la bonne organisation des nombreux tournois. Après les discours, devant de nombreux élus, qui ont mis en évidence les valeurs du sport et son impact sur la santé, a eu lieu un moment de convivialité qui a permis de continuer les échanges.



compagnie Yann Lheureux dans la ville et sur scène avec Suzammen

Toutes les générations étaient au rendez vous pour l'Alhambra Festi fin août dans les jardins de la mairie : ateliers modelage, gravure, fabrication instruments de musique, jeux, maquillage. Les spectacles pour les 8/14 ans ont enchanté le public. Chaque jour un zeste de chaque discipline artistique et beaucoup de plaisir à partager ces bons moments pour finir la saison d'été dans la joie avec des artistes de qualité venus nous surprendre ! Merci à l'équipe d'Epicébon pour les repas mijotés et à l'asso QQOA pour la déco, la buvette et leur participation active, merci aux élus et aux bénévoles pour leur investissement si précieux ...



Engie K une voix magnifique pour de superbes interprétations



accrochage des photos des 9 premières sessions «Alhambra»



«Femmes de boue» un regard original sur la condition féminine



Inauguration avec Hélène Davit, Claude Valéro et Claude Revel



Luca Marchesini : La danse des sorcières



compagnie Concordance - chorégraphie sur le Griffon



Atelier instruments de musique avec Samuel Bouchet



1er soir: Tindarel a fait danser un public enthousiaste

Rappel à l'ordre et transaction municipale : un protocole signé collectivement

Vendredi 14 Juin s'est tenue une réunion en Mairie entre M. le Maire, Mme Fleuriot chargée de mission et représentante du parquet de Montpellier et la Police Municipale. L'ordre du jour était la présentation des nouveaux protocoles de coordination sur les thématiques de la transaction et du rappel à l'ordre.

La procédure de rappel à l'ordre permet au maire, ou à un ou plusieurs de ses adjoints ou membre du conseil municipal délégué(s) par arrêté municipal, de donner une réponse solennelle à des faits de faible gravité, mais susceptibles de perturber au quotidien la vie de ses administrés.

Toutes personnes peuvent être concernées, majeures et mineures (dans ce dernier cas, en la présence de ses parents ou de ses représentants légaux ou d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard de ce mineur).

La mise en œuvre de la procédure débute par une convocation en mairie. Le maire (ou son représentant désigné) rappelle verbalement à l'auteur des faits les dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics.

Par ailleurs, deux limites à cette procédure :

- Quand le maire a connaissance d'un crime ou d'un délit, il est tenu d'en donner avis sans délai au Procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. (art. 40 du code de procédure pénale et L.132-2 du code de la sécurité

intérieure).

- Quand une plainte a déjà été déposée et quand une procédure pénale est déjà engagée par les autorités judiciaires en réponse à une infraction pénale (crime, délit ou contravention).

La procédure de transaction trouve une base légale pour : « les contraventions que les agents de police municipale sont habilités à constater par procès-verbal et qui sont commises au préjudice de la commune au titre de l'un de ses biens ».

A cet effet, le maire peut, tant que l'action publique n'a pas été mise en oeuvre, proposer au contrevenant une transaction consistant en la réparation de ce préjudice.

La transaction peut consister en l'exécution, au profit de la commune soit d'une indemnisation financière de la commune ; soit d'une activité non rémunérée au profit de la commune (n'excédant pas 30 heures).



Ainsi, la transaction s'applique à des faits contraventionnels ayant causé un préjudice à la commune au titre de l'un de ses biens et qui ne nécessitent pas d'acte d'enquête.

Exemples de faits prévus pour la mise en œuvre d'une transaction :

- Faits de destructions, dégradations et détériorations légères commises contre des biens appartenant à la commune (art. R 635-1 du code pénal, contravention de 5ème classe) ;

- Abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets (art. R 632-1 du code pénal, contravention de 2ème classe) dès lors que la ville prend en charge le nettoyage et l'enlèvement et que les faits ont été commis sur le domaine communal ;

- Abandon d'épaves de véhicules ou d'ordures, déchets, matériaux et autres objets transportés dans un véhicule (art. R 635-8 du code pénal, contravention de 5ème classe) dès lors que la ville prend en charge le nettoyage et l'enlèvement et que les faits ont été commis sur le domaine communal.

Le maire ne peut recourir à la transaction que pour ces infractions.

En outre, une transaction ne peut être prononcée qu'à l'égard d'un contrevenant majeur.

Ces méthodes ont déjà pu prouver leur efficacité dans de nombreuses circonstances et permettent de rappeler que le maire est dans ses fonctions le premier magistrat de la commune.

Recensement de la population 2025

LA VILLE DE PAULHAN RECRUTE 8 AGENTS RECENSEURS pour le recensement de la population 2025

Postes ouverts à compter du début janvier 2025 jusqu'à la fin février 2025

Type de recrutement : vacataire

Salaire indicatif : rémunération à la feuille individuelle et au bulletin de logement

QUALITES REQUISES

Les agents recenseurs doivent présenter les qualités suivantes :

- Disponibilité quotidienne y compris le samedi
- Capacité à assimiler les concepts
- Compétences relationnelles
- Moralité, neutralité et discrétion
- Stabilité dans la fonction
- Ordre et méthode
- Tenacité
- Sensibilisation à internet

L'agent recenseur qui est au contact de la population et peut être amené à entrer dans le logement de personnes recensées ne doit pas exprimer ses opinions, ses engagements politiques, religieux ou syndicaux. Il doit être, également, d'une parfaite moralité.



Par ailleurs, il doit respecter le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il collecte.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Paulhan

Service d'affectation : 1 district de la commune et la mairie

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire avant le 31 octobre 2024.

CV + lettre de motivation à
Mairie de Paulhan,
19 cours National,
34230 PAULHAN

Recensement Citoyen

Cette démarche est obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le jeune pourra alors s'inscrire au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Présentez-vous à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité - justifiant la nationalité française - et du livret de famille.

Pluie-inondation

En cas de pluie intense ou de crue soudaine, ayons les bons réflexes :

- Reportez tous vos déplacements, à pied ou en voiture ;
 - N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils sont en sécurité ;
 - Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible ;
 - Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger ;
 - N'utilisez pas votre voiture ;
 - Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;
 - Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;
 - Restez informés et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;
 - Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.
- Dès aujourd'hui, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...

Plus d'informations : www.pluie-inondation.gouv.fr et www.vigicrues.gouv.fr



CADRE DE VIE / URBANISME

Projet photovoltaïque

LA COMMUNE DE PAULHAN S'INVESTIT DANS LE PHOTOVOLTAÏQUE AVEC PRODUCTION PARTENAIRE DE LA CESML

LE PROJET

Le Centre Technique de la commune de PAULHAN se situe sur un terrain communal et comporte un bâtiment existant ainsi que des espaces destinés aux véhicules légers et lourds utilisés par les services techniques.

Pour ce projet, la CESML va réaliser :

- L'équipement de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment existant
- La construction de 2 ombrières de parking équipées de panneaux photovoltaïques :

* Une ombrière (double peigne) sera posée à l'intérieur de l'enceinte du centre technique. Elle permettra d'abriter tout type de véhicules (véhicules lourds, tractopelle, deux véhicules l'un derrière l'autre) avec 12 à 13 mètres de profondeur.

* Une ombrière classique (simple peigne) sera installée à l'extérieur de l'enceinte des services techniques. Elle sera à destination du public.

La puissance totale prévue est de 250 kWc (environ 1 000 m² de panneaux), qui doit permettre une production équivalente à la consommation d'environ 40 habitations.



LE PARTENARIAT Production Partenaire

- L'équipement des panneaux photovoltaïques ainsi que la construction des ombrières sont intégralement financés par la CESML, qui exploitera la centrale pendant 30 ans et percevra les revenus liés à la revente de l'énergie PV.

- La commune met à disposition ses biens et sa propriété pour les installations. En contrepartie, elle devient définitivement propriétaire des ombrières construites.

Ce partenariat permet à la commune l'acquisition de nouveaux équipements qui accompagnent la transition énergétique, sans aucun financement.

Les travaux devraient s'achever avant la fin de l'année.



HÉRAULT ÉNERGIES
1^{er} AMÉNAGEUR DE RECHARGE PUBLIQUE DU TERRITOIRE HÉRAULTAIS

Une nouvelle borne dans votre commune
● PAULHAN

INFOS PRATIQUES BORNE PAULHAN

- > Localisation : Rue Saint Sébastien, parking de l'aire de loisirs
- > Puissance : 24kW
- > Nombre de point de recharge : 2
- > Temps moyen pour recharge 80% : 1h30

UN RÉSEAU FACILE À UTILISER ET PERFORMANT

- > Une recharge avec un badge REVEO ou votre smartphone
- > Un service de recharge public, accessible 7j/7 & 24h/24
- > Géolocalisation et disponibilité des bornes en temps réel.

Cette borne intègre le réseau REVEO, votre badge vous permet une recharge :

- > Départementale : + de 140 bornes publiques
- > Régionale : + de 1 000 bornes publiques



S'abonner ?
Connaître les tarifs ?
Trouver une borne ?

08 05 02 14 80

www.reveocharge.com

Le réseau REVEO est géré sur l'Hérault par le syndicat Hérault Énergies qui déploie les infrastructures de recharge (hors Métropole de Montpellier). Il exerce la maintenance et l'exploitation de l'infrastructure pour les collectivités ayant transféré la compétence.

Opération réalisée avec le concours des Investissements FACE de l'Etat, le Conseil Départemental 34, Hérault Énergies et la Commune.



PLAN RÉNOVATION FAÇADES
voir Paulh'infos N°28 www.paulhan.fr

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan vient par délibération en date du 29/04/2024 d'approuver le bilan de concertation et l'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Energie et Habitat

Le Guichet Unique Renov'Occitanie accompagne les habitants dans leur projet de rénovation énergétique. Des permanences sont assurées à Clermont l'Hérault au 20 avenue Raymond Lacombe, 1 jeudi après-midi par mois, **uniquement sur RDV au 04.67.13.80.90** (du lundi au vendredi de 9h à 12h).

GEMAPI : début des travaux sur La Boyne et ses affluents

La Communauté de communes, dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), entreprend la première tranche de travaux sur la Boyne et ses affluents. Ces travaux se dérouleront de septembre 2024 à février 2025.

NATURE DES TRAVAUX

Les interventions concerneront principalement les berges et le lit des cours d'eau. Elles incluront :

- L'entretien sélectif de la végétation rivulaire (abattage d'arbres obstruant, élagage et débardage)
- L'élimination des embâcles et déchets empêchant le bon écoulement des eaux
- La lutte contre les espèces végétales invasives
- La remobilisation des atterrissements et réouverture des chenaux de crue obstrués.

Ces actions visent à assurer le bon écoulement des eaux et à prévenir les risques d'inondation.

INFOS POUR LES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Les propriétaires concernés sont invités à renvoyer la fiche de renseignement reçue de la part de la Communauté de communes sous 15 jours, en cas de :

- Parcelles en fermage ou en location
- Souhait de récupérer le bois coupé
- Recommandations particulières liées à la servitude de passage

DURÉE DES TRAVAUX

Cette première tranche de travaux se déroulera de septembre 2024 à février 2025, ces travaux s'inscrivent dans un programme de 5 ans. Un courrier spécifique sera envoyé aux propriétaires avant chaque nouvelle tranche, précisant la période et le secteur concernés.

Ces travaux sont co-financés par :

- L'Agence de l'Eau à hauteur de 39 766 €
- Le département de l'Hérault à hauteur de 26 967 €
- La Communauté de communes du Clermontois à hauteur de 68 267 €.

Pour Découvrir la stratégie GEMAPI 2021-2030 de la Communauté de communes du Salagou Coeur d'Hérault : <https://bit.ly/4d3dLX6>



REPRISE DES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS EN DÉCHÈTERIE



À PARTIR DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

- > **Déchèteries**
Aspiran
Clermont l'Hérault
Gignac
Le Pouget
Lodève
Montarnaud :
du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h15
- > **Déchèterie Montpeyroux :**
du mardi au samedi de 14h à 17h15
- > **Déchèterie Le Caylar :**
les mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h
- > **Déchèterie Octon :**
les mercredi et vendredi de 9h à 12h

Avant tout déplacement en déchèterie consulter le site internet : syndicat-centre-herault.org ou nos réseaux sociaux



Fin de l'été : reprise des jours et horaires d'ouverture habituels en déchèterie

Le Syndicat Centre Hérault a adapté les jours et horaires d'ouverture de ses sites pendant l'été afin de protéger des fortes chaleurs les usagers et les agents. A partir du lundi 16 septembre, les déchèteries et le service de vente de produits vous accueilleront à nouveau à leurs jours et horaires d'ouverture respectifs habituels.

En ce qui concerne les déchèteries à destination des particuliers, à partir du mardi 17 septembre, les jours et horaires d'ouverture seront les suivants :

- à Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Lodève, Montarnaud et Le Pouget : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h15
- à Montpeyroux : du mardi au samedi de 14h à 17h15
- au Caylar : les mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h
- à Octon : les mercredi et vendredi de 9h à 12h

A partir du lundi 16 septembre, la déchèterie professionnelle d'Aspiran ainsi que la vente de produits seront ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

PAGES CULTURELLES

Retrouvez l'intégralité du programme de la médiathèque, sur notre fb : Médiathèque Paulhan ainsi que sur le site de la mairie : www.paulhan.fr / vous pouvez nous contacter au 04.67.25.00.89

Hello Italy!
SEPTEMBRE - DÉCEMBRE

MÉDIATHÈQUE PAULHAN
20, boulevard de la Liberté
34230 PAULHAN

Tél: 04.67.25.00.89
Mail : mediatheque@paulhan.fr
f : Médiathèque Paulhan
Site : bibliotheques.cc-clermontais.fr

EMPRUNTS ET INSCRIPTIONS

Les conditions d'inscription sont identiques dans toutes les bibliothèques du Réseau. L'inscription est gratuite pour tous. Vous pouvez emprunter 10 documents pour une durée de 4 semaines.

La réservation et la prolongation des documents sont possibles en ligne <https://bibliotheques.cc-clermontais.fr>.

Vous pouvez également le faire par mail ou téléphone :

☎ 04 67 25 00 89

@ mediatheque@paulhan.fr

INSCRIPTION GRATUITE pour tous, peu importe son lieu d'habitation.	4 SEMAINES durée de l'emprunt	10 DOCUMENTS à emprunter et à rendre dans la bibliothèque de son choix.	RÉSERVEZ votre document en ligne, et prolongez le en ligne, par mail ou par téléphone.
------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Concernant les différentes animations (ateliers, spectacles, lectures, ciné, etc.) les réservations sont ouvertes 1 mois avant la date de l'animation !

N'hésitez pas à consulter régulièrement nos pages Fb et Insta : Médiathèque Paulhan et à prendre les flyers à votre disposition quand vous venez à la médiathèque..

SEPTEMBRE

- 11 - Jouons en bibliothèque - Tout public - 10h
- 14 - P'tit-déj Italien- Adulte - 10h
- 18 - Lectures pour petites oreilles - Dès 4 ans - 16h
- 23 - Atelier Crochet- Adulte - 16h
- 24 - Ciné adulte - 18h
- 25 - Racont'en signes - 0-3 ans - 10h
- 28 - Initiation à la langue Italienne - Adulte - 10h30

OCTOBRE

- 04 - Lire c'est bon pour les bébés - 0-3 ans - 10h
- 07 - Atelier Crochet- Adulte - 16h
- 11 - Ludothèque des Minis - 0-3 ans - 9h30 ou 10h30
- 15 - Balance ton livre - Adulte - 18h30
- 16 - Jouons en bibliothèque - Tout public - 10h
- 21 - Atelier Crochet- Adulte - 16h
- 22 - Ciné-surprise - Dès 3 ans - 15h
- 23 - Lego party Italie - Dès 07 ans - 15h
- 25 - Loups Garous et Cie - Dès 10 ans - 14h
- 29 - Ciné-surprise - Dès 7 ans - 15h
- 31 - Atelier créatif Italie - Dès 6 ans - 14h

NOVEMBRE

- 04 - Atelier Crochet- Adulte - 16h
- 06 - Atelier éveil musical - Dès 0-3 ans - 10h
- 08 - Lire c'est bon pour les bébés - 0-3 ans - 10h
- 09 - Initiation à la langue Italienne - Adulte - 10h30
- 13 - Lectures pour petites oreilles - Dès 4 ans - 16h
- 16 - Bébé gym - 0-3 ans - 10h
- 18 - Atelier Crochet- Adulte - 16h
- 19 - Balance ton livre - Adulte - 18h30
- 22 - Escape Game - Dès 12 ans - 17h00
- 26 - Ciné adulte - 18h
- 27 - Jouons en bibliothèque - Tout public - 10h

DÉCEMBRE

- 02 - Atelier Crochet- Adulte - 16h
- 04 - Spectacle contes sonores - Dès 4 ans - 16h30
- 06 - Lire c'est bon pour les bébés - 0-3 ans - 10h
- 07 - Risotto Expérience - Ado/Adulte - 10h
- 11 - Jouons en bibliothèque - Tout public - 10h
- 16 - Atelier Crochet - Adulte - 16h
- 17 - Balance ton livre - Adulte - 18h30
- 18 - Racont'en signes - 0-3 ans - 10h
- 18 - Atelier aquarelle - Dès 6 ans - 15h

*Toutes nos animations sont sur inscription auprès de la médiathèque !

ESCAPE GAME : l'ombre du Golem

L'Empereur Rodolphe II est malade. Il ordonne que ses alchimistes réalisent des potions qui pourraient le sortir de son mal être.

Vous êtes ainsi convoqués, comme vos prédécesseurs, pour accéder à la demande du souverain. Soyez efficaces, ou vous connaîtrez le même sort que vos confrères !

Participez à cette Escape Game adapté de l'œuvre L'ombre du Golem d'Éliette Abecassis et Benjamin Lacombe. En partenariat avec Le Manoir du Crime

Public Ado (dès 12 ans) / Adulte
Sur inscription - Gratuit
Vendredi 22 novembre - 17h

Vendredi 22 novembre - 17h00

ESCAPE GAME
Adapté de l'œuvre L'ombre du Golem d'Éliette Abecassis et Benjamin Lacombe.
L'Empereur Rodolphe II est malade. Il ordonne que ses alchimistes réalisent des potions qui pourraient le sortir de son mal être.
En partenariat avec Le Manoir du Crime.

Samedi 07 décembre - 10h00

RISOTTO EXPÉRIENCE
La Risotto Expérience mêle conte et nourriture.
10h - 12h30 : Atelier cuisine
12h30 - 13h30 : Repas partagé
14h00 - 15h30 : Contes
Animé par Luca Marchesini
Partenariat avec le Centre de la Gastronomie

RISOTTO EXPÉRIENCE

Participez à une expérience inédite autour du Risotto et du Conte en compagnie de Luca Marchesini !

La Risotto Expérience est un spectacle qui unit conte et nourriture. Il naît d'une envie d'explorer les liens qui unissent ces deux univers et de construire des nouveaux ponts entre les deux.

La Risotto Expérience se passe en 3 temps : un atelier cuisine, un repas partagé et un après-midi conté.

Public Ado / Adulte
Sur inscription - Gratuit
Samedi 07 décembre - 10h00

CROCHETS & CO

A 16h les lundis :
23 septembre
07 octobre 21 octobre
04 novembre 18 novembre
02 décembre 16 décembre

Atelier animé par Odile Gandelet, bénévole - Sur inscription

HORAIRES

A partir du 02 septembre

Lundi	15h30 - 18h00
Mardi	15h30 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	9h00 - 12h00

LES VACANCES À LA BIBLI!

- 22 /10 CINÉ-SURPRISE - DES 3 ANS - 15H
- 23 /10 LEGO PARTY ITALIE - DES 7 ANS - 15H
- 25 /10 LOUPS GAROUS ET CIE - DES 10 ANS - 14H
- 29 /10 CINÉ-SURPRISE - DES 7 ANS - 15H
- 31 /10 ATELIER CRÉATIF ITALIE - DES 6 ANS - 14H

Nouveauté à la Médiathèque Atelier Crochet

Découvrez l'art du crochet avec notre bénévole Odile Gandelet.

Que vous soyez débutant ou expert, cet atelier est l'endroit idéal pour apprendre, créer et partager votre passion dans une ambiance conviviale.

Chaque session est indépendante, vous pouvez donc choisir de venir à une seule ou à plusieurs selon vos envies et disponibilités.

Sur inscription

EXPOSITIONS

EXPOSITION PEINTURES
PAR BRIGITTE EYRAUD

01 AU 19 OCTOBRE 2024

VERNISSAGE : MARDI 01 OCTOBRE - 18H00

«Peintre, je pratique depuis une quinzaine d'année dans différents ateliers. Je me définis comme une coloriste car c'est la couleur qui m'inspire. J'aime partir dans l'improvisation et l'abstraction en laissant des couleurs me mettre en mouvement.

Exprimer mes émotions, jouer librement avec les formes, les traces et mélanger les techniques. Les couleurs amènent de l'énergie, un foisonnement, de la poésie et un rythme que j'accompagne au fil du tableau. La couleur est le sujet de certains tableaux mais des personnages peuvent s'y installer et des thèmes peuvent apparaître. Je peins à l'huile et à l'acrylique.»

B. EYRAUD

« La vie du village en images »...



Borne de recharge véhicule électrique



Campagne éclairage LED



Rideaux de scène neuf - salle des fêtes



Travaux Amandiers / Ballast



Eclaircissage des platanes



Les effaroucheurs éloignent les pigeons et les étourneaux



Colonnes enterrées - Boulevard du Jeu de Ballon



Incivilités



Travaux sur la façade de Sainte Claire



Travaux salle des pas perdus - gare



Travaux bâtiment Gare

« La vie du village en images »...



ASSOCIATIONS

Merci à nos associations pour leur travail bénévole précieux et leur participation active au « vivre ensemble » de notre commune !

Bien chez Nous'nou

C'est avec beaucoup d'émotion que nous vous annonçons la dissolution de notre association.

Durant de nombreuses années, nous avons mis beaucoup d'énergie, de temps et d'investissement afin de proposer des activités et des événements aux enfants que nous accueillons.

Malheureusement l'absence de cohésion de groupe ainsi que divers désaccords entre nous ont eu raison de notre association BIEN CHEZ NOUS'NOU.

Suite à notre dissolution, nous

avons choisi de verser l'intégralité de nos fonds, aux Coopératives Scolaires des Ecoles.

L'école maternelle Françoise Dolto ainsi que le groupe scolaire Arc en Ciel ont reçu un virement égal de 658,82 € chacune.

Nous avons juste demandé aux directrices des 2 établissements scolaires de financer un spectacle dans chaque école, afin que tous les enfants puissent en profiter !

Pour finir, nous tenons à remercier :

- l'équipe municipale pour la confiance qu'elle nous a accordée

École maternelle F. Dolto
658,82€

Nos dons

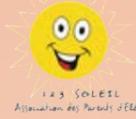
Bien chez nous'nou

Groupe scolaire Arc en Ciel
658,82€

durant toutes ces années en nous mettant à disposition 2 salles municipales pour nous y retrouver,

- les multiples partenaires toujours présents quand nous les avons sollicités,
 - l'ensemble des familles des enfants.
- Voilà, c'est fini ...

123 Soleil



Après 13 années rayonnantes, sous la présidence de Mounia EL MAHZOUM, l'association fait peau neuve. Il est important de rappeler que le sourire, le dynamisme et l'engagement de Mounia ont permis à l'association d'être ce qu'elle est aujourd'hui et sont nombreux ceux et celles qui la remercient, pour nos enfants. Ce n'est qu'un « au revoir » puisque Mounia fera toujours partie des rayons de ce soleil, symbole de l'APE 123 Soleil.

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un nouveau bureau a été élu pour l'année scolaire 2024-2025, avec 8 mamans qui se sont proposées pour développer l'association. Ce bureau sera présidé par Carine GASC accompagnée de ses deux vices présidentes Marion RECH et Gaëlle HERMET. L'équipe est complétée par Charlène BOUTLELIS et Joanna MAURI nos trésorières et trois secrétaires Laura CHARMASSON, Marylou PARIS et Tiphaine COMBEMALE.



L'équipe a grandement besoin de renfort et compte sur vous pour soutenir l'association. 1 heure, 1 journée, ponctuellement ou régulièrement, en fonction de vos disponibilités, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, très motivée pour continuer à animer notre village et apporter un soutien financier à nos écoles.



Ce nouveau bureau espère tirer partie des qualités et idées de chacun et est à l'écoute de l'ensemble des parents souhaitant proposer des projets et/ou suggestions afin d'offrir une année pleine d'animations pour nos enfants.

Le programme de l'année se prépare avec les rendez-vous habituels et quelques nouveautés qui nous l'espérons vous donnerons envie de nous rejoindre nombreux : la soirée d'Halloween le 31/10, les ateliers de Noël les 11/12 et 14/12, le Carnaval le 8/03/2025 et la kermesse au mois de juin (d'autres dates viendront s'ajouter loto, tombola...).

Une nouveauté : retrouvez-nous sur Instagram asso_123_soleil_paulhan.

L'association 123 SOLEIL c'est plusieurs parents mais un but commun : la joie et le bien être de nos enfants.

L'équipe 123 Soleil

APE 123 Soleil
261 route d'Usclas - 34230 PAULHAN
ape.123soleilpaulhan@gmail.com
06 76 49 09 27



Le Bouc

Le Bouc prépare Noël !

Pour la 5ème fois le Bouc aidera le Père Noël lors de sa tournée des oustals* du 24 décembre au soir. Un moment très convivial et magique où l'association du Bouc se propose d'apporter à votre domicile les cadeaux que vous lui aurez au préalable fournis.

Attention les places seront limitées... Et pour les enfants qui n'ont pas la chance de voir le Père Noël venir chez eux, ils pourront le rencontrer ce soir là, de 18h à 19h15, autour d'un vin chaud près du sapin en centre ville.

L'association communiquera ultérieurement sur les modalités de cet événement (Facebook, école, etc).

*oustal = maison (en occitan)



Appel à bénévoles!
Plusieurs associations manquent de bénévoles, si vous avez du temps à donner et l'envie de participer activement à la vie de la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher des associations dont les activités vous intéressent (voir liste en dernière page).

Secours Populaire

CALENDRIER 2024 4 EME TRIMESTRE			
OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
Mardi	1 Vendredi	1 Dimanche	1
Mercredi	2 Samedi	2 Lundi	2
Jeudi	3 Dimanche	3 Mardi	3
Vendredi	4 Lundi	4 Mercredi	4
Samedi	5 Mardi	5 Jeudi	5
Dimanche	6 Mercredi	6 Vendredi	6
Lundi	7 Jeudi	7 Samedi	7
Mardi	8 Vendredi	8 Dimanche	8
Mercredi	9 Samedi	9 Lundi	9
Jeudi	10 Dimanche	10 Mardi	10
Vendredi	11 Lundi	11 Mercredi	11
Samedi	12 Mardi	12 Jeudi	12
Dimanche	13 Mercredi	13 Vendredi	13
Lundi	14 Jeudi	14 Samedi	14
Mardi	15 Vendredi	15 Dimanche	15
Mercredi	16 Samedi	16 Lundi	16
Jeudi	17 Dimanche	17 Mardi	17
Vendredi	18 Lundi	18 Mercredi	18
Samedi	19 Mardi	19 Jeudi	19
Dimanche	20 Mercredi	20 Vendredi	20
Lundi	21 Jeudi	21 Samedi	21
Mardi	22 Vendredi	22 Dimanche	22
Mercredi	23 Samedi	23 Lundi	23
Jeudi	24 Dimanche	24 Mardi	24
Vendredi	25 Lundi	25 Mercredi	25
Samedi	26 Mardi	26 Jeudi	26
Dimanche	27 Mercredi	27 Vendredi	27
Lundi	28 Jeudi	28 Samedi	28
Mardi	29 Vendredi	29 Dimanche	29
Mercredi	30 Samedi	30 Lundi	30
Jeudi	31	Mardi	31

(Tél. : 04.67.25.23.19 - Mail : paulhan@spf34.org - Compte Facebook : Secours Populaire Comité de Paulhan)

ESPACE VESTIMENTAIRE SOLIDAIRE ET ADMINISTRATIF
ESPACE ALIMENTATION SOLIDAIRE
ESPACE VESTIMENTAIRE OUVERT LE SAMEDI FERMETURE

Le Secours Populaire de Paulhan a tenu un stand le 07 septembre 2024, à l'occasion de la journée des Associations, au Complexe sportif, Route d'Usclas. Une vente de tickets de tombola a été organisée avec (VTT, Tronçonneuse, Tondeuse électrique...), tirage au sort le 19 décembre.

Dans le cadre de la Solidarité mondiale, une vente de gâteaux est organisée, suite au Séisme du Maroc, pour aider les villages retirés, avec la mise en place d'un projet agricole au Maroc : avec 100€, il sera possible d'acheter 4 poules, 1 coq, un sac de graines de 50 kilos. Tous ces animaux seront achetés sur place.

Le Secours populaire de Paulhan sera au rendez-vous devant Carrefour Market les samedi 19 et dimanche 20 Octobre 2024, pour une collecte de produits alimentaires et également d'hygiène.

Nous vous remercions dès à présent, pour votre générosité.

Le comité.



ASSOCIATIONS

2 Ter rue Raspail
collectifqqa@gmail.com
06 08 56 73 08

AJPK
Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

Soirée du Vin Nouveau Repas Dansant

Vendredi 22 novembre 2024



Animation musicale
Stéphane Martinez

Tarif 25 € / pers Repas et boissons comprises (vins, soda)

Apéritif : Dégustation de vins primeurs locaux
Accompagnée par des gourmandises salées

Repas servi avec du vin local
Paella Cuisinée sur place
Dessert & Café

Prière de prévoir vos assiettes et couverts !

Clôture des inscriptions le 12 novembre 2024

Paiement à la réservation

tél : 06 19 32 09 64 (Agnès) ou par mail ajpk34230@laposte.net

Familles rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION PAULHAN SOLIDAIRE

Les Jardins Partagés de Paulhan

Parcelles à la location

de 12 m² à 100 m² (Route de Clermont)

1.50 € le m² par an (eau comprise)

Stéphane BLANC
Tel 06 07 16 53 57

L'ATELIER Vélo
Venez bricoler avec nos bénévoles
Mercredi 14 h à 18 h Samedi de 9 h à 12 h
Auto réparation des vélos
Vente de vélos reconditionnés à petit prix
remis en état par l'atelier
Route d'Usclas
Complexe sportif / Entrée Coté Tennis
tel 06 19 32 09 64 Agnès

PAULHAN SOLIDAIRE
261, Route d'Usclas
paulhansolidaire@gmail.com
tel 06 19 32 09 64
Adhésion 30 € par an et par famille

Qu'est ce Qu'On Attend (QQOA)



Ateliers de pratique plastique ENFANTS (8 - 12 ans)

Adhésion QQOA 5€
Participation 30€/trimestre

Ateliers de pratique plastique ENFANTS (8 - 12 ans)
Pratique Multidisciplinaire :
Peinture, sculpture, collage, modelage, maquette, ...etc

Tous les **mercredis** en période scolaire
de Septembre à Juin, de 14H30 à 16h30.



Ateliers DE PRATIQUES PLASTIQUES

Adhésion QQOA 5€
Frais de matériels 30€/an

Atelier de pratiques Plastiques (Intergénérationnel)
Tous les **mardis soirs** de Septembre à Juin.
De 18h00 à 20h00

Venez nous rencontrer pour découvrir un atelier d'échange de pratiques (attention, il ne s'agit pas d'un cours)

Les Ateliers QQOA
2 Ter Rue Raspail à Paulhan

Infos et inscription au 06 08 56 73 08
ou par mail collectifqqa@gmail.com

Soirée Années 80

OCTOBRE
SAMEDI 12 18H30
2024

Le comité des fêtes a le plaisir de vous proposer une soirée "Grand Bal" année 80 à la salle des fêtes de Paulhan.

A partir de 18h30
BUVETTE ET FOODTRUCK sur place

Dress code :
Années 80 évidemment ! Le plus kitsch, le plus brillant, le plus coloré, le plus... fun quoi ! C'est le moment de sortir vos accessoires excentriques et vos chaussures amusantes.

DJ By Cassou

Entrée : 10€ (Avec 1 consommation offerte) (Grand 10 ans)

INFORMATIONS : 06.43.72.72.16

Comité Des Fêtes De Paulhan



Choeur et Piano d'Occitanie

LA CHORALE Choeur et Piano d'Occitanie est dirigée par Sébastien RÉGIS qui se définit comme un musicien et pédagogue. À l'âge de 11 ans Lauréat du concours international de Piano à Paris, musicien diplômé du conservatoire en études musicales actuelles donne des cours de Piano, de chants et se produit régulièrement sur scène.

VENEZ NOUS REJOINDRE ! Participer à une chorale, c'est le plaisir de chanter ensemble. Vous aimez chanter même si vos connaissances musicales sont appréciées, il n'est pas indispensable de savoir déchiffrer les partitions.

Venez écouter une répétition dès le Mardi 17 septembre de 19 heures à 20 h30 à la salle des Mariages à PAULHAN. Vous connaîtrez le groupe et vous pourrez voir si l'aventure vous tente. Le répertoire de la Chorale est varié du classique au jazz en passant par les variétés françaises et internationales.

La cotisation annuelle par choriste est de 120 euros, payable en totalité en octobre ou en 2 fois par chèque.



Contact : 06.22.35.05.70
Facebook chorale choeur et piano d'occitanie
Instagram choeurpianooccitanie

La chorale

Choeur & Piano d'Occitanie
PAULHAN

INSCRIPTION

Rendez-vous Mardi 17 septembre
À 19 h salle des mariages

Professionnels & amateurs sont les bienvenus

INFOS & INSCRIPTION
06.22.35.05.70



ASSOCIATIONS

Budget Participatif 2024

Les Amis de Paulhan

Notre première réunion LES AMIS DE PAULHAN s'est déroulée le vendredi 23 août 2024 dans la salle du Castellas, un petit air de rentrée avec un programme très chargé pour le mois de septembre qui ne va pas tarder à montrer le bout de son nez.

Une équipe très motivée et dynamique qui fourmille d'idées et de projets pour honorer tout notre patrimoine culturel et local cher à notre coeur.

Notre Président Jean-Louis LACOMBE annonce le programme.

Samedi 7 Septembre 2024 de 9h à 13 heures LES AMIS DE PAULHAN étaient présents au complexe sportif route d'Usclas à PAULHAN pour vous parler de notre chère association, nos réunions, conférences, expositions, livres (M. Pierre Simon est venu dans la matinée pour les dédicaces), nos projets, nos sorties, nos concerts. Le dernier a remporté un vif succès : Chefs d'Oeuvres de la Guitare par M. Philippe Cornier à Notre Dame des Vertus, retour très positif. Nous avons également été à l'écoute de vos idées et suggestions.

Vous pouvez adhérer également à notre association : la cotisation est de 16 € par personne et 25 € par famille

Comme chaque année nous étions également présents lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants sur PAULHAN. Nous avons échangé et donné les détails de notre futur programme. Il est important de partager et d'échanger, afin de créer du lien social qui amène de la joie, du bonheur, et du plaisir ; et des jolies couleurs dans notre vie ainsi que de jolies rencontres.

Marcel, Renée, Claudie, Evelyne, Pierre, Jean-Louis, Alain, Chantal, Noël, Patrice, Alex, Josy se feront une joie tout au long de l'année de vous donner les détails ou les personnes à contacter pour nous rejoindre dans cette belle équipe DES AMIS DE PAULHAN.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 : Les Journées du Patrimoine

Samedi, nous vous avons donné rendez-vous à 17h à Notre Dame des Vertus, visite Circulade jusqu'au Castellas avec une exposition de cartes postales anciennes, et une halte devant les Halles avec explication du Projet.

Dimanche, le rendez-vous était fixé à 10h à Notre Dame des Vertus pour une visite commentée par LES AMIS DE PAULHAN

lesamisdepaulhan@gmail.com
06.71.84.21.79, Josy Secrétaire
19 cours National - 34230 PAULHAN
www.lesamisdepaulhan.fr
Facebook : LES AMIS DE PAULHAN



Mardi 29 octobre 2024, nous vous proposons une sortie en covoiturage

Visite privée à MONTPELLIER par Anne-Marie LLANTA, architecte et urbaniste, qui nous guidera de la faculté de Médecine au Jardin des Plantes à 14h.

Fac historique, lieux, évolution des bâtiments en faisant observer les vestiges d'arcs du cloître initial à deux galeries superposées, la salle des actes et le Théâtre anatomie.



En préparation

- une expo sur Monsieur Jean MOULIN ;
- notre traditionnelle Fête de la St Sebastien, en janvier 2025, afin de conserver nos traditions, de créer du lien pour aider à garder le souvenir.

Un bon programme en prévision.

Bonne reprise à tous, à très vite

APPEL À PROJETS 2024-25 POUR 20 000 € AU TOTAL

plus de renseignements ? voir sur le site https://www.paulhan.fr/budget-participatif_fr.html

Fiche à remettre à l'accueil de la mairie jusqu'au 29 Novembre

**J'EN PARLE
AUTOUR
DE MOI !**



1.1 Projet présenté individuellement

Nom, Prénom :
Adresse :
N° de téléphone :/...../.....
Adresse mail :@.....

OU

1.2 Projet présenté collectivement (groupe - association)

Nom du collectif (association ou groupe de personnes):
Nom, Prénom du mandataire (responsable du groupe):
Adresse :
N° de téléphone :/...../.....
Adresse mail :@.....

2. Identification du projet :

Intitulé /titre:
Lieu d'implantation :
Public visé :

Montant estimé TTC (2 catégories de projets: inférieur à 5 000 € OU de 5001 à 20 000 €)€

3. Description succincte du projet :

.....
.....
.....

4. En quoi, selon vous, ce projet est-il d'intérêt général :

.....
.....

Date :/...../2024

Signature :

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le budget global à partager entre les projets est de 20 000 €. Il y a 2 catégories de projets :
- inférieur à 5 000 €
- entre 5 001 et 20 000 €
CONDITIONS :
- Habiter PAULHAN
- être âgé d'au moins 16 ans
- si moins de 16 ans : se faire aider par un adulte ou une asso
- Avoir des Idées
- Le projet doit être d'intérêt collectif, et ne doit pas entraîner de frais de fonctionnement pour la municipalité.



VIE ÉCONOMIQUE

Pages composées en collaboration entre le service communication et l'ACA²P.
Un oubli, une erreur ? N'hésitez pas à nous le signaler !

Pharmacie du Griffon

Un nouvel élan pour la pharmacie du Griffon : un jeune couple de pharmaciens prend la relève.

La pharmacie du Griffon a trouvé une nouvelle dynamique avec l'arrivée d'un jeune couple de pharmacien Arthur Mattia et Clara Olive le 01 juillet. Après des décennies de service dévoué, l'ancienne propriétaire, Catherine Feulié, a décidé de passer le flambeau, confiant l'avenir de son établissement à ces deux professionnels passionnés et dynamiques.

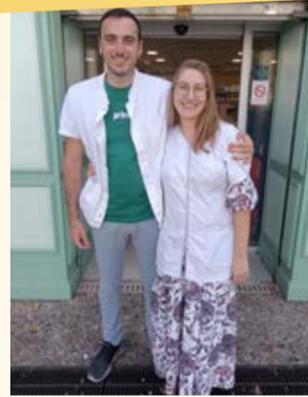
La reprise de la pharmacie s'est déroulée en douceur puisqu'Arthur travaillait déjà depuis un moment à la pharmacie. Celui-ci a choisi de faire pharmacien car depuis jeune il était intéressé par les sciences, la santé et les soins, Clara quand elle était plus attirée par le milieu médical mais aimant le contact avec la clientèle et le commerce elle s'est tournée vers les études de pharmacie car cela permet de conjuguer ces différents domaines. Issus tous les deux de la ville (Sète et Montpellier) ils ont choisi Paulhan pour pouvoir avoir une structure à l'échelle humaine dans notre beau milieu rural et ainsi apporter une offre de proximité à la clientèle.

Arthur et Clara ne manquent pas de projets pour la pharmacie. Leur ambition est de développer la livraison à domicile mais aussi d'étoffer l'offre de services pour faciliter l'accès aux soins à domicile pour la clientèle (oxy-

génothérapie, matériel de location, perfusion, etc.). Le couple tient à conserver l'esprit de proximité et d'écoute qui caractérise la pharmacie, ils continueront à offrir des conseils personnalisés et à se rendre disponibles pour toute question ou préoccupation.

La reprise de la pharmacie par ce jeune couple de pharmaciens est une excellente nouvelle pour les habitants de Paulhan et des alentours en ces temps de désertification médicale en permettant de conserver une offre de proximité. Avec leur énergie, leur expertise et leur engagement Arthur et Clara sont prêts à écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de cet établissement essentiel pour notre village. Nous leur souhaitons plein de réussite pour l'avenir.

En ce qui concerne les jours d'ouverture, ceux-ci restent inchangés et pour les horaires dès le mois de septembre la pharmacie ouvrira ses portes à 14h30 au lieu de 15h.



Pharmacie du Griffon
6 Place de la République - 34230 Paulhan
Tél : 04 67 25 00 43
pharmaciedugriffon@gmail.com

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

ACA²P

Comité des Fêtes

Le 31 décembre 2024, le Comité des Fêtes vous propose une soirée festive et conviviale, Venez célébrer le passage à la nouvelle année à la salle des Fêtes de Paulhan, en famille ou entre amis, et profitez d'une soirée chaleureuse !

FORMULE FESTIVE REPAS TRAITEUR SERVICE A TABLE / DJ ! (85 € par personne)

Apéritif : 1 verre de kir

Entrée : 1/2 langouste et sa garniture

Plat : fondant de chapon sauce forestière et gratin daupinois ou pavé de saumon sauce normande sur fondue de poireaux

Fromage à l'assiette / Vacherin

Café et sa gourmandise

Gratinée à l'oignon

Menu Enfant (15€)

Pizza, Nuggets et pommes dauphine, Brownie

Nombre de places limitées ! Pensez à réserver !

Des permanences auront lieu tous les mercredis de novembre à décembre entre 18h et 20h au local du Comité des Fêtes, route d'Usclas. Paiement uniquement en CB ou espèces.

Infos Résa : 06.43.72.72.16

Paulh'en Broc automnal

Samedi 19 octobre 2024
8h - 15h
Boulevard de la Liberté



Accueil des exposants de 6h à 7h30 (café offert)

Renseignements et inscriptions :
Mairie de Paulhan
04.67.25.00.08
accueil@paulhan.fr



Informations :
Emplacement : 5mètres linéaires
véhicules légers et utilitaires : 10€
remorques et fourgons : 15€
Paiement lors de l'installation
Véhicules autorisés à stationner
sur chaque emplacement

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ARTISANS ET AGRICULTEURS DE PAULHAN ORGANISE

Le marché terroir
producteurs, artisans locaux et le
marché aux livres des bouquinistes de
la Mémoire du Livre

DIMANCHE 27 OCTOBRE



08h - 14h

ESPLANADE DE LA GARE 34230 PAULHAN

Renseignements et inscriptions : ACA²P 04 34 45 09 74 ou mail acap34230@gmail.com
EN MEME TEMPS QUE LES POUCHES HEBDOMADAIRES



ÉTAT CIVIL



Ils se sont pacés...

MAURI Stéphane et HÉRÉDIA Fabienne pacés le 19/12/2023

PLANELLS Hugo et SAUVAIRE Mathilde pacés le 05/03/2024

PRADINES Arnaud et AUDOUARD Julie pacés le 06/05/2024

M'BAREK Christophe et JACQUES Lydia pacés le 11/06/2024.

Ils se sont mariés...

HONG Voeun et VALLON Angélique mariés le 18/05/2024

Ils nous ont quittés...

MARTIN Sandra le 15/12/2023, âgée de 52 ans

ROUCAIROL Gérald le 25/12/2023, âgé de 47 ans

SAIZ PEREZ Carmen épouse MARTINEZ CORTES le 01/01/2024, âgée de 78 ans

MONTAGNIER Magali épouse ROUQUETTE le 03/01/2024, âgée de 84 ans

COMBÉS Christiane veuve ESTEBE le 07/01/2024, âgée de 74 ans

ALAMBERT Elie le 10/01/2024, âgé de 85 ans

RESSÉGUIER Frédéric le 11/01/2024, âgé de 61 ans

BELLANCE Annie veuve JACQUES le 17/01/2024, âgée de 76 ans

BOYER Suzette le 20/01/2024, âgée de 79 ans

BONNERIC Jacques le 23/01/2024, âgé de 74 ans

FLORÉS Raymonde veuve MARTIN le 01/02/2024, âgée de 87 ans

SIMON Julien le 07/03/2024, âgé de 46 ans

CUQ Marie-Dominique épouse CARRILLO le 08/03/2024, âgée de 62 ans

SCHOËGEL Chantal épouse CESARONI le 13/03/2024, âgée de 71 ans

RUAUD Annick épouse JOUVES le 08/04/2024, âgée de 82 ans

DESAGE Cédric le 10/04/2024, âgé de 43 ans

BONET Michèle épouse PHILIPPART le 11/04/2024, âgée de 88 ans

SEMPÉRÉ Claude le 18/04/2024, âgé de 65 ans

VILLALONGA Christophe le 19/04/2024, âgé de 54 ans

DOMINGUEZ Antoinette veuve COLLADOS le 23/04/2024, âgée de 96 ans

LLOPIS Paul le 29/04/2024, âgé de 70 ans

MONTOYA Hervé le 30/04/2024, âgé de 66 ans

SOUYRIS Guy le 04/05/2024, âgé de 90 ans

CATALA Claudette épouse BELOT le 04/05/2024, âgée de 69 ans

MENDEZ Christophe le 14/05/2024, âgé de 73 ans

DESFOURS René le 17/05/2024, âgé de 91 ans

FERNANDES DE CARVALHO Maria de Jesus veuve DA CONCEICAO VASQUES le 18/05/2024, âgée de 90 ans

HERNANDEZ Jean le 28/05/2024, âgé de 82 ans

TERRAL André le 31/05/2024, âgé de 88 ans

ENGELVIN Gérard le 04/06/2024, âgé de 86 ans

Ils sont nés...

BAZIN CROUZET Djeyna née le 03/01/2024

BAZIN CROUZET Keycie née le 03/01/2024

CORTES CAZAUBON Cayden né le 08/01/2024

BORT Jade née le 29/01/2024

M'BAREK Izaak né le 09/02/2024

POMATTO Maël né le 15/02/2024

SEGERS Lilith née le 26/03/2024

CONSTANS Alessio né le 29/03/2024

DORÉ-SAGNEZ Anna née le 13/04/2024

BERMOND Sélène née le 14/04/2024

PLANELLS Talia née le 18/04/2024

BOUSQUET Paolo né le 02/05/2024

SEFEROVIC Athéna née le 06/05/2024

DROCOURT Ambre née le 10/05/2024

BAUMES Anindaïs née le 14/05/2024

REPAS DE L'ÂGE D'OR

Le repas de l'Age d'Or, organisé par la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale, au profit du 3^{ème} Age, aura lieu à la Salle des Fêtes.



VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 *

Il s'adresse à toutes les personnes habitant la commune, ayant plus de 65 ans et à leur conjoint (de plus ou moins de 65 ans).

Nous avons prévu pour votre plaisir, le programme suivant :

11h30 : ouverture de la Salle des Fêtes

12h30 : Repas suivi d'une animation cabaret

Nous vous remercions de vous inscrire impérativement avant le VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024, en présentant le volet ci-dessous au CCAS (Mairie) - ou à l'accueil de la Mairie.

*L'adjoite aux Affaires Sociales
S. ROYON*

**sauf contre-ordre lié à des décisions sanitaire gouvernementales*



INSCRIPTION REPAS DE L'ÂGE D'OR (PLUS DE 65 ANS ET LEUR CONJOINT) CE COUPON EST À PRÉSENTER AU CCAS (OU À L'ACCUEIL EN MAIRIE) IMPÉRATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

NOM :

PRÉNOM :

NOM CONJOINT :

PRÉNOM CONJOINT :

ADRESSE :

N° DE TÉLÉPHONE :

MAIL :@.....

REPAS à la Salle des Fêtes

Goûter à domicile (cocher la case correspondante)

NOMBRE DE REPAS :

NOMBRE DE Goûter à domicile :

Je viendrai le chercher en mairie à partir du lundi 16/12

Je souhaite être livré à domicile à partir du lundi 16/12

**ATTENTION ! GOÛTER PORTÉ À DOMICILE UNIQUEMENT
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (CARTE FAISANT FOI)**

Pour les couples fêtant 50 ans de mariage dans l'année 2024, merci de le signaler lors de l'inscription
50 ANS DE MARIAGE DANS L'ANNÉE 2024 ? OUI

GRAFIX
ça continue !
toujours dans le même esprit !

GRAFIX MÈZE
INFORMATIQUE

À la Boutique à Mèze

LUNDI, MERCREDI & JEUDI
9h à 12h30 - 16h à 19h30

À Paulhan & Alentours

MARDI & VENDREDI
à domicile sur RDV

David Wagner

25 Boulevard du Port
34140 MÈZE

04.67.25.11.31
06.25.12.54.58
www.grafix.fr

CESML
Votre service public électrique de proximité

ACCUEIL PAULHAN
04 67 66 67 66

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7 - 24h/24

clientele@cesml.fr

www.cesml.com

MD RACING
34 MÉCANIQUE AUTOMOBILE

À DOMICILE ET EN ATELIER

06 43 72 72 16
09 88 55 09 90
mdracing34@gmail.com
ZAE la barthe 34230 PAULHAN

DACIA

Grégory HARRANG
AGENT RENAULT & DACIA

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
TOUTES MARQUES
Vente véhicules Neufs et Occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PÉZENAS
34230 PAULHAN
04 67 25 13 62
garagedepaulhan@orange.fr
www.harrang-automobiles.fr

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

MOBIL BÉTON

ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

CAPELY

www.sas-capely.fr
contact@sas-capely.fr
06 03 28 94 88

- CLIMATISATION
- ALARME
- VIDÉO SURVEILLANCE
- PANNEAUX SOLAIRES
- BORNE DE RECHARGE
- MOTORISATION PORTAIL
- INTERPHONIE
- COURANT FAIBLE
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- STANDARD TÉLÉPHONIQUE

Vente Réparation Location

Hugues Toral Motoculture
2 Route de Clermont l' Hérault
34230 PAULHAN

04 67 25 10 30
huguestoral@gmail.com

MOTOCULTURE
HUGUES TORAL

Ouvert du lundi au vendredi

POMPES FUNEBRES PAULHANAISES

MT

Tél : 04 67 25 18 11
MAFFRE - CONDAT

Sarl M.D.M.

Maçonnerie Générale
Charpente - Couverture - Menuiseries
Isolation - Placo - Carrelage -
Plomberie - Electricité

ZAE La Barthe - 9 Rue du Charron
34230 Paulhan
Tel. 04 67 25 37 90
E-mail : sarlm34@gmail.com

ALANDETE FRÈRES
RÉNOVATION TOUT CORPS D'ÉTAT

PAULHAN
06.27.49.04.06

Maçonnerie - Électricité - Climatisation - Dépannage ...

Geometris
géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

Siège social : 2, rue de la Serpe - BP 65
34000 Clermont l'Hérault
Tel 04 67 96 65 32
www.geometris.fr

Paris-Europendrecht • Bâtiment 2
912, rue de la Croix Verte
34095 Montpellier

3, Impasse de la Grèze
34500 Reston

4, quai des Ormes
34700 Lodève

43, avenue Henri Matis
34330 Roujan

(S.A.S.) de géomètres experts au capital de 500 000,00 € • RCS Montpellier 301 592 478 • Centre des géomètres experts n° 1996220001 • N° Siret 301 592 478 00048 • N° TVA : FR0130159478

LUDOVIC CELESTIN

Peinture
Auto
Réparation

CARROSSIER / PEINTRE

ZAE PRATS NAUS - CHEMIN DU PONT DE MIUSSE
34230 SAINT - PARGOIRE

06 13 31 27 58 [f](https://www.facebook.com/ludoviccelestin) [G](https://www.google.com/maps/place/Ludovic+Celestin+Carrosserie) Ludovic Celestin Carrosserie

CLIMAX 34
NEUF ET RENOVATION
Intervention
Hérault

Lundi au jeudi
8h-18h
Vendredi
8h-16h
au delà me consulter

Ludovic FETILLE
07 82 79 69 58

contact@climax34.com
www.climax34.com
[www.fb.com/fetilleludovic](https://www.facebook.com/fetilleludovic)

Installation adoucisseur et traitement d'eau thermodynamique - Rénovation salle de bain et dépannage plomberie - Installation chauffage et plancher chauffant - Installation climatisation, gainable, pompe à chaleur - Installation VMC et traitement d'air - Entretien et dépannage adoucisseur, fuel, système de climatisation - Désembouage plancher chauffant

IRRIFRANCE
L'IRRIGATION MADE IN FRANCE
DEPUIS PLUS DE 60 ANS

www.irrifrance.com

Tout Pour la Famille

Service d'Aide à Domicile - 65 bis Cours National - 34230 PAULHAN
Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06 31 52 74 47

📞 Numéros utiles

Mairie - 19 cours National / Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h	☎ 04 67 25 00 08
Police Municipale - 19 cours National / Lundi au vendredi 8h15-12h30	☎ 04 67 25 15 69
EHPAD Vincent Badie - 10 route de Campagnan	☎ 04 67 25 28 80
Médiathèque - 20 boulevard de la Liberté	☎ 04 67 25 00 89
Poste - Avenue Paul Pélisse	☎ 04 67 25 01 79
Plateforme POSTE - ZAE La Barthe	☎ 04 99 24 22 43
Coopérative Electricité St Martin de Londres	☎ 04 67 66 67 66
Groupe scolaire Arc-en-Ciel - 260 route d'Usclas	☎ 04 67 25 05 00
École maternelle F. DOLTO - Rue Docteur Batigne	☎ 04 67 25 01 57
Accueil Loisirs Périscolaire Clermontois / Pôle Paulhan / Cantine scolaire - 1 rue Notre Dame	☎ 04 67 25 05 23
Collège Emmanuel Maffre-Baugé - 84 rue Joliot Curie	☎ 04 67 25 00 17
Crèche Mutualiste A Pas de Loup - 64 rue P. Hauchard	☎ 04 67 38 21 38
Pharmacie de la Fonette - 38 rue de Metz	☎ 04 67 25 00 45
Pharmacie Feulie - 6 place de la République	☎ 04 67 25 00 43
Tout pour la Famille - Aide à Domicile 65bis Cours National	☎ 04 67 78 79 48 ☎ 06 31 52 74 47
LE L.I.E.N - Aide à la personne 9 place André Bonnet	☎ 04 67 25 60 19 ☎ 06 83 69 82 94
Infirmiers Fabienne DOUVILIER Mélanie FATOL Florence MONLUC	☎ 04 67 25 01 92 ☎ 06 35 29 12 60 ☎ 04 67 25 17 63

Centre Médical Infirmier St Sébastien Mickaël VENTURINI Hélène SERRANO-SATGER Jacqueline MOSES Marlène DEBACHE	☎ 06 75 25 43 24 ☎ 06 19 77 55 07 ☎ 06 08 35 68 41 ☎ 06 87 73 48 59
Sage-femme Elodie DUQUENNOY	☎ 06 65 34 92 65
Médecins Robert Di Martino Véronique JOURDAN Coralie JOSUAN Olivier MERIC	☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 18 32
Pédicure-Podologue Mireille DELPRAT Paul SALICRU	☎ 04 67 25 24 08 ☎ 04 99 57 15 44
Ambulances Paulhanaises	☎ 04 67 25 00 02
Masseurs Kinésithérapeutes Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers Sylvie BONNIOL Pascal CHAMRON	☎ 04 67 38 54 36 ☎ 04 67 25 04 48 ☎ 04 67 25 04 48
Ergothérapeute Evelyne ROUSSÉ	☎ 07 87 32 85 41
Ostéopathes Elise MEARD et Antonin LOPEZ	☎ 06 78 42 91 19
Diététicienne - Nutritionniste Aurore CHRISTMANN	☎ 07 66 40 61 31
Orthophoniste Feny GRECO	☎ 06 22 18 04 35
Dentistes Catherine BONNET CHARTREAU Nicolas JACQUEY	☎ 04 67 25 00 34 ☎ 04 67 25 00 34
Vétérinaire Lionel MATHEZ	☎ 04 67 24 10 04
Les Taxis de Paulhan Axel HEITZ	☎ 06 14 95 96 21

📞 Associations paulhanaises

JEUNESSE	
Accompagnement scolaire et Conseil en Education Mme Isabelle CATALA Contact : M. Jean-Claude ROUSSÉ	☎ 06 70 45 34 53
Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) Mme Charlotte BECUE	paulhanalpe@gmail.com
123 SOLEIL (associations parents élèves) Mme Carine GASC	☎ 06 76 49 09 27
Association Sportive Collège Mme Bakhta MOHAMMED BAKIR	☎ 04 67 25 00 17
Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO Mme Monique DEFORGE	☎ 04 67 25 01 57
Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel Mme Aurore LONJON	☎ 04 67 25 05 00
Des Signes et C Gagné (Communication gestuelle associée à la parole) M. LEMONNIER Patrick Contact : Magali MARCOT	☎ 06 13 59 67 10
Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) Mme Christine CHARRUT	☎ 04 67 25 00 17
PATRIMOINE	
G.R.A.P.P Mme Christine VEZIAN	☎ 06 60 86 48 96
Les Amis de Paulhan M. Jean-Louis LACOMBE	☎ 04 67 25 05 60
Les Moulins du Languedoc M. Thierry JAM	lesmoulinsdulanguedoc@gmail.com
ENVIRONNEMENT	
Animagou (promotion et protection des milieux aquatiques d'eau douce, ateliers, animations, nettoyage berges) M. Philippe CARRIERE	animagou@gmail.com
SOUVENIR	
PG CATM (Algérie, Tunisie, Maroc) Mme Marie Lise BLAYES	☎ 04 34 33 35 07
Souvenir Français (Comité Paulhan) M. Yves BAILLEUX-MOREAU	☎ 06 86 74 95 61
HUMANITAIRE	
Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de Paulhan et alentours) M. Stéphane BLANC	☎ 07 83 69 01 15
Secours Catholique Mme Paule GABRIAC	☎ 04 67 25 06 78
Secours Populaire M. Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET	☎ 04 67 25 23 19
VIVRE ENSEMBLE	
Paulhan en Cœur d'Hérault Mme Aleksandra DJUROVIC	☎ 06 81 83 63 62
ECONOMIE / ARTISANAT	
Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA²P) M. Lucien ALANDETE	☎ 04 34 45 09 74 acap34230@gmail.com
CULTURE	
Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK) - Allemagne Mme Christine RICARD / Contact : Agnès GALLEGRO	☎ 06 19 32 09 64
Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie - M. Joël DIAZ	☎ 04 67 25 06 27
Choeur et Piano d'Occitanie (chorale) Mme Yannick VERDIER Contact : Sébastien REGIS	☎ 06 14 60 62 94
Ensemble et Solidaires - 3ème âge (lotos, sorties, voyages) Mme Josiane MARQUET / Contact : M. José GASQUEZ	☎ 04 67 25 23 81

FOYER RURAL (scrabble, travaux manuels) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
HISTOIRE D'ETRE (bien-être, épanouissement de la personne) Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER	☎ 06 99 07 67 59
K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) Melle Corinne AUGUSTE	☎ 04 67 25 32 20 ☎ 06 07 28 96 07
Key-Lan (informatique) M. Roger AMAT	☎ 04 67 25 10 63
Le Bouc de Paulhan (animal totemique) M. Lucien ALANDETE	☎ 06 27 49 04 06
Lou Récantou (Dessin, peinture) M. Quentin MARCERON	asso.lourecantou@gmail.com ☎ 06 38 04 78 91
Qu'est-ce qu'on attend (actions culturelles et environnementales) Mme Hélène DAVIT	☎ 06 08 56 73 08 collectifqqa@gmail.com
SIMBO (Communication entre l'Afrique et le monde) Mme Sandra DRAME	☎ 06 82 32 80 08
SPORT	
Arts Martiaux Nagashi (Karaté) Mme Sandrine HUMMEL	☎ 06 11 46 42 54
Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) M. Benjamin PAMELLE	☎ 06 68 31 46 51
ECPA Paulhanaise (Pétanque) M. Johnny MONTABORD	☎ 07 71 61 10 81
E.S.P.Basket (seniors loisirs hommes/femmes) Mme Dominique BEAUDENON	☎ 06 68 88 42 29
E.S.P Football , M. Thierry PEREZ ☎ 06 72 03 26 56 Secrétaire : Mme Sébastienne SANCHEZ ☎ 06 27 85 48 98	548025@footocctanie.fr esppa@yahoo.com
E.S.P Tambourin M. Stéphane MAURI	☎ 06 76 18 44 26
Foyer Rural (randonnée) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
L'Hameçon Indépendant (pêche) M. François PIERSON	☎ 07 82 55 19 68
Lou Récantou (aïkido, kendo, danse, zumba, yoga, cyclo-club) M. Quentin MARCERON	asso.lourecantou@gmail.com ☎ 06 38 04 78 91
Paulhan Handball Club M. Franck MARTINEZ	☎ 06 44 18 07 35
Saint Hubert La Chasse M. Bruno PEDRO	☎ 06 27 83 11 34
SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) Mme Jacque PAOLINI Professeur : M. Thierry LEPOIVRE	☎ 04 67 25 20 19 ☎ 06 78 22 19 05
Tennis Club Paulhan M. Sylvain CHARRA	☎ 06 32 33 36 64
AUTRES	
A Cloche Patte (protection animale) Mme Géraldine SUBRA	☎ 06 88 59 79 35
Amicale des Sapeurs-Pompiers Mme Coraline GROUSSET M. Mohamed NOUGOUM	☎ 07 81 61 19 73 ☎ 06 21 06 61 05
Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) M. Alexandre PAGES	☎ 06 13 27 37 76
Comité des Fêtes M. David MANASSELIAN	☎ 06 43 72 72 16
La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) Mme Véronique QUINONERO	☎ 07 81 26 74 30
Les Vignerons du Paulhanais Contact : Mme Marielle BALLESTER	☎ 06 88 31 45 83
Moto Owner's Group (Loisirs et manifestations liés aux motocyclettes de toutes cylindrées) M. Vincent FINET	☎ 06 80 65 46 74
Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie) Mme Agnès GALLEGRO	☎ 06 19 32 09 64